

RÈGLEMENTATION

Réservoir hivernal

Lac Bleu

PÊCHE



Ouverture

Du 15 Novembre au 15 Avril, heures légales levé et coucher du soleil.

Cartes disponibles sur le site: Helloasso Société de Pêche du Haut Giffre

LES MODES DE PÊCHE :

Mouche fouettée, avec Maximum 3 mouches sans ardillons

Leurres artificiels, avec Maximum 2 hameçons simples sans ardillons

Épuisette obligatoire

MODE DE PÊCHE INTERDITS:

✗ pêche au posé (bombette, bouchon, spaghetti...)

✗ appâts naturels

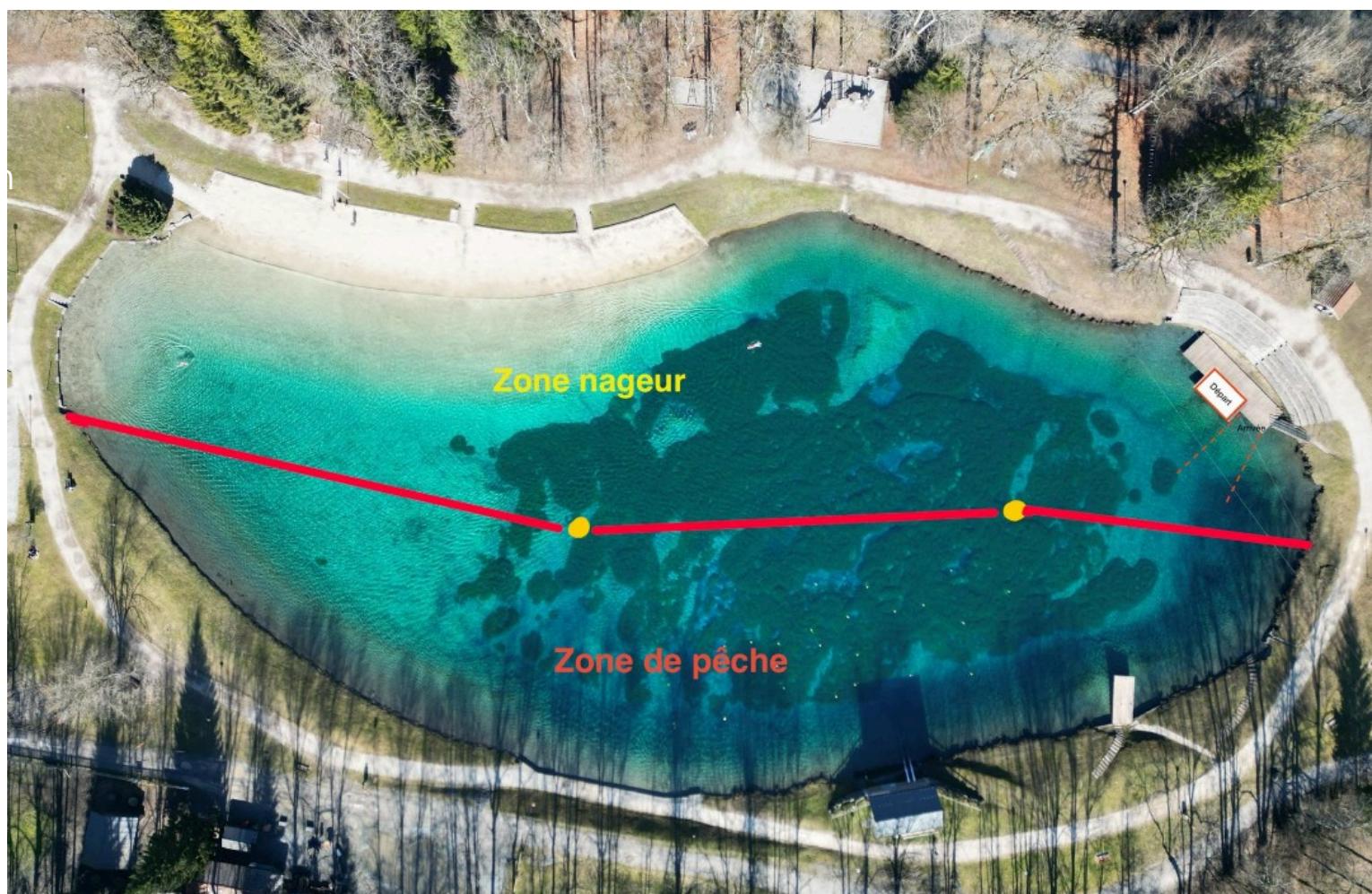
✗ toutes autres techniques non autorisées dans le présent règlement

Prélèvement autorisé d'une truite de -35cm par jour et par pêcheur

NO KILL OBLIGATOIRE SUR LES FARIOS ET PERCHES

La pêche est autorisée sur la zone du Lac Bleu délimitée sur le plan

officiel ainsi que dans la zone de nage EN L'ABSENCE DE NAGEURS



Dans le cas où des nageurs arrivent dans la zone de nage, merci de regagner la zone de pêche